

Directeur: GILBERT LaRUE.



"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campebon.)

VOL. XVIII — 937

Bureau: 3954, Parc LaFontaine — Tél.: FRontenac 1233

MONTREAL, 4 JANVIER 1931

Abonnement: \$2.50 par année

Nuageux, neige suivie de froid

L'HISTOIRE DE DEUX PERES CONSCRITS AVIDES D'ARGENT

Comment rata, dans une scène de comédie-bouffe, le premier achat de la Montreal Water & Power.

Au cours de la tumultueuse séance qui précéda l'adoption du budget municipal, l'échevin Trépanier raconta l'histoire de cet édile qui se présenta devant... (serait-ce le maire Martin?) et réclama pour un groupe de ses collègues \$200,000 comme prix d'achat de leurs votes en faveur de l'acquisition de l'aqueduc de la Montreal Water & Power Company, qui était alors sur le marché.

La proposition fut déclinée avec les honneurs qui lui étaient dus et l'affaire en resta là. C'était vers 1914.

Mais ce n'est qu'un côté de la médaille. Le Conseil, comme il l'a toujours été, était alors divisé en deux factions, et dans l'autre faction il y avait aussi un père conscript qui s'employait à recueillir des adhérents au projet.

Lui, au lieu de chercher à forcer la main à la compagnie, se prétendait autorisée par elle à traiter. Et voici, d'après ce qui nous fut conté par un échevin encore vivant, quoique retiré des affaires, de quelle façon il procédait:

— X... est venu nous trouver et nous a offert à chacun \$400 pour notre vote. Nous avons trouvé ce chiffre joliment ridicule! Alors, il a élevé son offre jusqu'à \$1,600. Nous l'avons envoyé au diable... Parlez-nous d'un cochon qui est supposé recevoir \$200,000 d'une compagnie et qui s'en vient nous offrir là-dessus, à nous, ses collègues, la grosse tranche de \$1,600!

Ainsi, dans ce couplet de comédie-bouffe, il y aurait eu l'échevin "autorisé", se proposant bien de garder les 90 pour 100 de la galette; et l'échevin "non autorisé", chef des dés, des mécontents, froidement résolu à arracher pour les amis et... lui-même les 90 pour 100 des \$200,000.

Mon Dieu, quand aurons-nous un annaliste digne de ce nom pour nous narrer par le menu les fastes de notre hôtel de ville? A chaque page nous aurions l'occasion de nous écrier: "Concordia Salus!" — "Je te salue, ô Concordia, parce que nulle mégère n'a été autant que toi, à certaines époques de ton histoire et dans le présent, pourrie et grotesque!"

CIVIS

EFFARANTE PROPOSITION DU BANDIT "AL" CAPONE

Chicago, 3. — Rien ne saurait désormais étonner le monde, de l'audace et de l'impudence de nos gangsters. Pourtant, la dernière d'Al Capone souligne d'une manière saisissante l'omnipotence des grands chefs du banditisme.

A l'occasion du nouvel an, "Al" a décidé de faire quelque chose pour "sa ville", dont il se partage le domaine avec Big Bill Thompson, l'infatigable maître ennemi des livres, qu'il voudrait tous brûler en place publique.

L'auteur de cent crimes impunis offre de quitter Chicago et de cesser d'imposer ses volontés aux commerces réguliers et aux trade unions qu'il contrôle. En même temps, il renoncera à monopoliser les maisons de jeux et la prostitution sous toutes ses formes dans le sud de Chicago.

En compensation de ces "avantages", Al Capone demande en premier lieu à ne pas être inquiété. Ensuite, il exige qu'au mépris de Volstead Act, il lui soit loisible de continuer à sa guise le commerce de la bière et de l'alcool.

C'est le juge John P. McGorhy, président de la Cour Supérieure du comté de Cook, qui a communiqué au public ces propositions d'armistice; et il est juste de dire qu'on même temps le magistrat a déclaré qu'elles constituaient une "sinistre effronterie" et méritaient d'être repoussées.

Mais le fait même que des propositions émanant d'un bandit puissent être rendues publiques dans la solennité d'une audience de justice n'est-il pas révélateur?

Le juge McGorhy annonça, en outre, que la situation était plus grave que jamais, car les grands chefs de bande du calibre d'Al Capone éliminent petit à petit les bandits de moindre envergure dans le dessein de monopoliser toutes les catégories de crimes. D'autre part, le "racketeering" des affaires boumées s'étend. C'est ainsi que Scarface Al Capone s'est rendu maître du commerce des golfes miniatures.

Son "chiffre d'affaires" s'élève actuellement à 70,000,000 de dollars. Il est vrai que, sur ce chiffre, il dépense la jolie somme pour rémunérer les hommes de confiance chargés de le protéger contre ses ennemis et pour obtenir en haut lieu la "protection" nécessaire à son industrie.

En apprenant que ces propositions de paix avaient été repoussées, Al Capone a simplement déclaré: "Tant pis. C'est à prendre ou à laisser."

UNE CHINOISERIE RUSSE

Versovsk, 3. — La "Pravda", de Moscou, dans le numéro consacré à l'anniversaire de la révolution communiste, publie une intéressante statistique des victimes de la terreur... "blanche", assassinées, blessées, ou emprisonnées pendant le premier trimestre de l'année courante, dans les pays capitalistes.

D'après cette "statistique", les ouvriers et les paysans des pays capitalistes ont perdu, pendant la période indiquée 70,000 de leurs camarades tués, 60,000 blessés et 122,000 emprisonnés.

Jamais on ne se serait figuré pareil massacre, n'est-ce pas?

Dans le détail des chiffres donnés, l'auteur précise que le pays le plus sanguinaire est la France qui aurait rendu en Indochine 23 verdicts de mort et la Pologne pour laquelle sont enregistrées 57 grèves de la faim, de la part des personnes arrêtées. A la fin de cet étrange article, l'auteur ajoute une phrase inattendue qui rend sa statistique tout à fait authentique: il explique que les autres victimes sont... les Chinois victimes de la guerre civile.

Ces braves Chinois, ces braves Chinois, qui selon nous ne se battaient qu'à l'abri de leurs parasols!

LA TRUIE QUI FILE

M. Michel Geisdoerfer, député des Côtes-du-Nord, qui fit jouer, voici trois ou quatre ans, sur une petite scène parisienne une pièce philosophique intitulée: "La Truie qui file", a soumis au directeur de l'Opéra un ouvrage lyrique dont M. Adolphe Pirlou a écrit la partition. M. Rouché a accepté de jouer cet ouvrage; mais, au moment de l'annonce dans son programme, le directeur de l'Opéra a demandé à M. Geisdoerfer: — Dites donc, cher ami, comment s'intitule votre opéra? Vous ne l'avez pas indiqué sur votre manuscrit. Alors, le député des Côtes-du-Nord: — Diable... C'est un oubli. Cela s'appelle: "La Truie qui file". M. Rouché bondit: — Vous avez dit? "La truie qui file"? Jamais je ne pourrai afficher un titre pareil sur les murs de l'Académie nationale de musique! Et M. Geisdoerfer cherche maintenant un nouveau titre... Il ne l'a pas encore trouvé.

Hommage du roi à Joffre

LE POLONAIS CIVO RESPONSABLE DE CE MEURTRE

Les membres du jury, en Cour du coroner, hier matin, n'ont pas hésité un seul instant à trouver criminellement responsable de la mort de Petros Kolivas, Grec et propriétaire du restaurant Aegeon, boulevard Saint-Laurent, Steve Civo, polonais d'origine; qui le tua d'une balle de revolver dans la nuit du nouvel an.

Civo, le prétendu meurtrier, marié et père d'un enfant, est un homme mis élégamment et malgré les pleurs de sa femme au cours de l'enquête, il n'a pas semblé autrement ému.

Civo est arrivé en Cour du coroner, menottes aux mains, accompagné du détective Prisky qui l'arrêta au risque de sa vie, n'eut été l'intervention rapide du détective Pelletier qui arracha l'arme à feu de l'accusé, juste au moment où il la pointait sur la poitrine de Prisky qui l'avait poursuivi jusqu'à l'arrière de la maison dans laquelle il s'était réfugié pour attendre sa femme qui était allée dans la soirée précédant le meurtre.

Plusieurs témoignages ont été rendus, notamment ceux d'Albert Leduc — qui n'a rien de commun avec le joueur du Canadien —, Paul Rundanis, Raoul Fortin, John Lucas, John Catello, Morris Fortier, un Indien, et une jeune fille du nom de J. Gauthier.

Tous ont déclaré que Civo était un peu gris et que sa jovialité ne plut pas au propriétaire du restaurant, qui lui signifia à plusieurs reprises d'être moins turbulent.

Civo, au dire des témoins, ne goûta pas ces remarques et sortant de sa poche un revolver, il fit feu à trois reprises sur Kolivas. Ce dernier alla s'affaïsser dans la cuisine pour ne plus se relever.

GEORGES V ENVOIE SES SYMPATHIES PAR MESSAGE ET LE PRINCE DE GALLES SE REND A PARIS EN AEROPLANE POUR ASSISTER AUX FUNERAILLES NATIONALES

JOFFRE ARRIVE BON DEUXIEME PARI LES SIX PLUS GRANDS CAPITAINES FRANCAIS DE LA GRANDE GUERRE, APRES FOCH

Par la mort de Joffre, la France perd un autre de ses six grands chefs de guerre, de ceux dont on peut dire sans crainte qu'aucun autre pays en lice n'en a produit de pareils lors du dernier conflit.

S'il fallait un Foch, homme avant tout d'attaque, pour déclencher l'offensive de 1918, il fallait également un Joffre pour diriger sans s'émouvoir la retraite de 1914, l'arrêter soudain à la Marne et culbuter l'invasisseur.

Joffre, a dit de lui Foch (et pourtant les deux se s'aimaient guère), c'est le boxeur qui peut encaisser un nombre infini de coups et qui, pendant qu'il encaisse, combine un plan pour battre son adversaire rendu trop confiant par son succès apparent.

Dans l'ordre du mérite, nous classerions ainsi les six plus grands capitaines français:

- 1. — Foch
2. — Joffre
3. — Gallieni
4. — Pétain
5. — Fayolle
6. — De Castelnau

Aucun de ces hommes, à lui seul, n'était capable de gagner la guerre; Napoléon lui-même n'y eut pas réussi; mais ils y ont contribué dans l'ordre que nous indiquons.

Paris, 3. — Le maréchal Joffre aura des funérailles nationales tout comme son émule de gloire, le maréchal Foch. Seulement, sa dépouille mortelle ne reposera pas sous l'Arc de Triomphe, le maréchal, avant de mourir, ayant exprimé le désir que ni les troupes ni le peuple de Paris ne risquassent leur santé pour monter la garde autour de son cercueil.

Londres, 3. — Le roi Georges, d'Angleterre, a envoyé au président Doumergue, de France, un message de sympathies, tandis que le prince de Galles montait en aéroplane pour se rendre à Paris et exprimer de vive voix ses condoléances et assister aux funérailles.

SON HONNEUR EN B. V. D.



CAMILLIEN. — Puisque mon chum Fred Mathieu, de l'exécutif municipal, se pavane dans les bals officiels en pyjama, j'me demande pourquoi je n'irais pas parler à la Législature en B.V.D. Hein, qu'est-ce que j'ai l'air? Faraud? Oui!

PERSECUTEURS DES JESUITES

Volla comment les architectes Viau et Venne, les as de la construction au pourcentage, seraient déjà considérés par les communautés religieuses.

Pendant le temps des fêtes nous n'avons pas voulu troubler la lourde digestion du gros Dalbé Viau, "du bureau Viau et Venne", les architectes qui se sont taillé une réputation si peu... enviable dans la construction des édifices religieux au pourcentage.

Nous aurions craint que ce formidable mangeur, ce Gargantua No 2, n'avalât de travers l'une des douze dindes qu'il n'a pas manqué de se mettre sous la dent, selon son invariable coutume, à l'occasion de Noël et du Jour de l'An.

Mais à partir d'aujourd'hui la trêve est terminée et nous allons reprendre le fil de la persécution de Viau et Venne contre les Rév. Pères Jésuites où nous l'avions laissé, c'est-à-dire au démenti péremptoire que nous opposons au gros Viau, lorsqu'il s'efforçait de répandre dans les communautés les fausses rumeurs que son copain et lui avaient obtenu de l'archevêché l'autorisation canonique de poursuivre les Rév. Pères pour \$37,054, parce que ceux-ci leur ont enlevé le contrat d'architecture du Collège Jean-de-Brébeuf.

Au lieu de manifester la moindre déférence envers les Rév. Pères, Dalbé aurait au contraire déclaré:

— Il n'y avait que Viau et Venne capables de donner une leçon aux Jésuites, et ils vont l'avoir!

De son côté, la Corporation des Jésuites ne semble pas vouloir se laisser impressionner par ce matamore, car à son action elle répond (dossier No 50,548 de la Cour Supérieure) en 36 articles.

Entre autres choses elle allègue que les demandeurs (Viau et Venne) "n'ont pas rempli les engagements qu'ils avaient pris envers la défenderesse, mais ont au contraire violé expressément les obligations résultant de leur contrat et de la loi, et ont ainsi gravement manqué à leurs devoirs envers la défenderesse." (Art. 17).

"La défenderesse n'a jamais pu obtenir les calculs approximatifs du coût de l'entreprise, pas plus que la quantité de matériaux devant entrer dans la construction. Ils se sont toujours dérobés, lorsque requis de le faire." (Art. 18).

Devant de semblables allégués, nous nous demandons comment les as du pourcentage s'y prendront bien pour donner aux Rév. Pères la volée de bois vert qu'ils se proposaient de leur administrer.

Le vrai, dans tout cela, c'est qu'aux yeux de la plupart des communautés religieuses ils passent déjà pour des persécuteurs; et à Lachine, patrie de Dalbé, on n'a pas été sans observer que le maire venait d'abandonner son poste de marguillier en charge.

Il n'y a pas d'apparence qu'il soit appelé, en 1931, à consacrer les citoyens de Lachine au Sacré-Coeur, selon son habitude. Ceux-ci se révolteraient.

Son amour irraisonné, monstrueux, contre-nature, du Veau d'Or et de la dinde farcie l'a décidément entraîné trop loin, le faux frère!...

INQUISITOR

IRENEE VAUTRIN MINISTRE?

(Dépêche spéciale à "L'Autorité Nouvelle")

Québec, 3. — La Législature se remettra mercredi en session, et c'est alors que du véritable travail sera accompli.

L'opposition, qui n'a rien affiché d'extraordinaire avant le Jour de l'An, si ce n'est deux discours, par Camillien Houde et William Tremblay, aussi vides de sens l'un que l'autre, essaiera sans doute de se reprendre.

On parle de plus en plus de la nomination du ministre du Travail, et le nom le plus fréquemment cité comme celui du titulaire promis à ce poste continue d'être: Irénée Vautrin.

MORT DE L'ECH. RUBENSTEIN

L'une des figures les plus sympathiques dans les cercles sportifs canadiens vient de disparaître dans la personne de l'échevin Louis Rubenstein, âgé de 68 ans. Il était malade depuis quelque temps, mais on ne le croyait pas en danger.

Vendredi soir, il se sentit très indisposé et on le transporta immédiatement à l'hôpital Général où il expira d'une syncope, hier matin, à trois heures.

Les funérailles auront lieu, lundi, de sa demeure, 3567 rue Saint-Urbain, à deux heures 30. Nos sympathies.

CET "ENFANT DE LACHINE" QUITTERA-T-IL LACHINE?

Le maire Viau fuirait enfin le théâtre de ses funestes exploits. — Le schème du Jardin de l'Enfance suivi d'une retentissante faillite. — Le sorcier Carignan. — Les chômeurs et "L'Autorité Nouvelle".

(Du cor. spéc. de "L'Autorité Nouvelle")

Lachine, 3. — Après les dix jours de vacances réglementaires à l'époque des fêtes, Dangeau reprendra allègrement la plume, bien qu'il n'ait pas avalé la moitié du quart de délicieuses victuailles arrosées de vins fins dont s'est emparé not' maire.

Aussi bien, Dangeau s'empresse-t-il de rectifier quelques erreurs commises la semaine dernière, oh! peu formidables, loin de là!

Ce n'est pas d'une augmentation de \$500 mais de \$100 dont a été gratifié M. René Laberge, assistant-secrétaire. Ses \$500 auraient fait trop de jaloux, ma parole, parmi tant d'autres fonctionnaires si chichement augmentés, quand ils n'étaient pas réduits.

(Suite à la page 2)

# CHRONIQUE DE LACHINE

(Suite de la page 1)  
19ème, dont les responsabilités ne sont pas les mêmes, écope \$1,400 bon an mal an.

Il est trop vrai, malgré les sceptiques, que Me A.-S. Pelletier, notre aviseur légal, a reçu une substantielle addition de \$250 par année, en dépit de son beau-frère Carignan, qui en avait de rage, l'avorton.

Voilà qui démontre dans quel bas-fond est tombée l'influence d'Anatole, qui se vantait de faire la pluie et le beau temps à l'hôtel de ville.

On a tout de même offert un maigre os de consolation au roquet aboyeur: les constables Saint-Onge, Quenneville, Durocher et Belair, qu'il n'aime pas (d'ailleurs aime-t-il quelque chose ou quel'un?) ont subi chacun une soustraction de \$25.00 par année, soit 44 cents exactement par semaine. Quelle bonne blague!

## LE SCHEME DE L'ECOLE

Nous tenons aussi à rectifier que ce n'est pas au Conseil municipal, mais à la Commission scolaire qu'un groupe de "schemers" s'est adressé, lorsqu'il s'est agi d'ouvrir dans l'édifice présentement occupé par les Chevaliers de Colomb un Jardin de l'Enfance que personne d'autre ne demandait, dont besoin se faisait si peu sentir que la Commission scolaire de Montréal, à laquelle il fallut faire appel, refusa dédaigneusement l'autorisation demandée, soufflet mérité à la Commission scolaire de Lachine, coupable de s'être laissée circonvenir par les schemers, à la tête desquels marchait le maire Viau.

En ma triple qualité de maire, d'architecte et de contribuable, eut-il le culot de déclarer devant le comité administratif de la Commission scolaire métropolitaine, je recommande ce Jardin de l'Enfance, qui du reste ne coûtera presque rien.

Or, de l'avis des experts montréalais, il en eût coûté au moins \$60,000 et les contribuables de Lachine paieraient aujourd'hui une taxe spéciale pour défrayer cette dépense scandaleusement inutile, eux déjà imposés à \$1.20 par \$100.00 pour leurs écoles, lorsque les Montréalais ne crachent que 70 cents.

Si en sa triple qualité de maire, d'architecte et de contribuable l'épais Dalbé ne reçoit pas trois coups de botte dans son gros derrière, c'est que les citoyens de Lachine ont bon caractère.

De son titre de contribuable, parlons un peu. Il possède à Lachine tout juste de quoi nous em... comme maire. Allez sonner à sa porte, fustiez-vous un sans travail, et lui demander quand il entend construire les 20 logements qu'il a solennellement promis "à sa ville" afin de se faire élire; puis, vous viendrez me donner de ses nouvelles, à ce gros sans-coeur.

Nous n'insisterons jamais trop sur le fait que la Compagnie de Construction de Lachine, laquelle devait vendre son immeuble boîte à feu à la Commission scolaire, s'est empressée de tomber en faillite dès qu'elle apprit qu'elle ne pourrait pas "faire d'affaires", passer son ours.

MM. de la Commission scolaire, qui traitez les gens de "L'Autorité Nouvelle" de déviateurs et de suppôts de Satan, que pensez-vous du "schemer" que l'on vous proposait et que vous étiez si friands d'avaler?

Cela vous sera compté, un jour!

## LE FAUX SORCIER ANATOLE

Le nombre des chômeurs a diminué dans une certaine proportion par suite des travaux entrepris pour l'amélioration de l'aqueduc; mais il en reste des centaines.

Encore est-ce dû à L'"Autorité Nouvelle" si ces travaux sont actuellement poursuivis.

Une collision d'autos s'étant produite à Lachine, et des membres de la police se trouvant dans l'un des autos endommagés, il n'en fallut pas plus à l'échevin Carignan

pour se lancer dans une série de discours dont on ne voyait pas la fin.

A chaque séance du Conseil il entamait une longue jérémiade de deux heures, parlant de lumières rouges, de fornicateurs, de cataclysmes s'apprêtant à fondre sur Lachine, en punition des crimes de ses habitants.

A l'en croire, si l'on ne procédait pas sur l'heure à un coupage de têtes dans la police, les temps étaient révolus où "l'Anti-Christ" viendrait sur la terre et semerait la peste, le choléra, et la grosse et la petite vérole.

On aurait cru entendre l'apôtre saint Jean lançant de Patmos son apocalypse; ou plutôt, quelque sorcier de l'Afrique centrale essayant d'effrayer les nègres en leur parlant de pouvoirs mystérieux connus de lui seul, et menaçants.

Le correspondant de "L'Autorité Nouvelle" eut vite fait de rassurer les autres membres du Conseil en leur démontrant que l'homme à la "gueule de fer" n'était qu'un fakir, et en désespoir de cause ceux-ci lui appliquèrent le baillon.

Dès qu'on la lui eut "fermée", on put procéder aux affaires. Le règlement pour-voit une dépense de \$75,000 subit ses trois lectures en une seule séance, et deux cents hommes travaillaient aujourd'hui pendant que le sorcier Carignan, retiré au milieu de ses oiseaux, cherche par quelle nouvelle incantation il pourrait bien changer ses collègues, aujourd'hui soulevés contre lui, en agneaux bélançants.

Il y a peu de chance qu'il réussisse!

## LE MESSAGE D'UN CUISTRE

Dans son message du Jour de l'An aux citoyens de Lachine notre maire mastodonte n'a pas manqué de mettre ses lourdes pattes dans tous les trous de boue rencontrés le long de la route.

Il reconnaît enfin que la crise économique est une crise mondiale, alors qu'avant les élections fédérales de juillet il la limitait au Canada et en tenait responsable le seul Mackenzie King. Quel cuis- tre!

Ce fut sa seule contribution, il est vrai, à la victoire de M. Bennett. Il ne se dérangea pas d'un pouce, ce qui ne l'empêcha pas ensuite de réclamer sa grosse part des dé- pouilles et de vouloir ostraciser du parti conservateur des bleus autrement plus sincères, plus agissants que lui.

«Il s'adresse à la population à double titre de maire et d'enfant de Lachine». C'est effrayant comme il aime accumuler les titres, cet affamé de réclamer.

Il rêve pour sa ville, dit-il, "un avenir grand et prospère". Révêtit-il qu'il construisait ses vingt logements et qu'il remplissait la centième partie des promesses électorales faites par le maire?

En tout cas, "cet enfant de Lachine" est bien ingrat, car nul n'a plus fait pour couler sa place natale.

Comprend-t-il lui-même combien il est devenu impopulaire? On le dirait. Certains de ses amis rapportent qu'il ne veut plus se présenter, d'autres même qu'il songerait à quitter Lachine. Sa retraite de marguilier en charge fait-elle présager une retraite sur toute la ligne?

Bien fin qui le dirait. Se fier à sa parole, autant se fier aux contorsions d'un singe de l'Abyssinie.

Sans doute, pendant que l'élément canadien - français reste stationnaire, l'élément anglais augmente chaque jour en nombre et en valeur.

Les électeurs anglais seront bientôt en majorité, et il n'en faut pas tant pour faire comprendre à Viau, assassin des siens, qu'il a envoyé au cimetière ou plongés dans le marasme, que le temps est venu de disparaître d'une scène qu'il a déjà trop encombrée de son flasque personnage.

DANGEAU

— Ah! oui, fait souvent le ras, le président est vraiment un homme charmant; lors de ma première visite à l'Elysée, il me reçut fort bien... mais, la deuxième fois, il fut exqu- sivement exqu!

Nul ne fit jamais remarquer à Tafari que le président, à son premier voyage, était M. Millerand... Ce qui explique la différence de ses sourires.

# Un revenu de \$100 par mois pour la vie

... à partir de 55 ans!

**Pensez-y donc!**  
A 55 ans, alors que vous êtes encore bien portant et vigoureux, vous recevez un revenu de \$100 par mois (en plus de vos autres ressources) garanti pour le reste de votre vie. Vous n'avez qu'à faire des dépôts annuels ou semestriels d'un montant convenu pendant une période fixée à la fin de laquelle vous commencez de recevoir ce revenu mensuel pour le reste de votre vie.

**Mais cela n'est pas tout!**  
Si avant 55 ans, une maladie ou un accident vous rend totalement invalide, vous cessez de payer les primes et recevez \$100 par mois pendant votre invalidité. Et à 55 ans le revenu régulier de \$100 par mois commencera comme il était convenu.

**Voyez comme votre famille est protégée!**  
Si vous venez à mourir à n'importe quel moment avant d'atteindre 55 ans, votre famille reçoit \$10,000.

Cet exemple est choisi parmi les nombreux plans que la Sun Life of Canada a pour tout âge, toutes conditions et pour tous montants. Remplissez la formule ci-dessous ce qui ne vous engagera en aucune façon, adressez-la nous et les chiffres exacts se rapportant à votre cas individuel vous seront envoyés.

## SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA, Montréal, Canada.

Sans m'engager à quoi que ce soit, je vous prie de m'envoyer les détails du plan "\$100-par-mois-pour-la-vie" indiqué dans votre annonce du \_\_\_\_\_ (Nom du journal)

Non (M, Mme ou Mlle) \_\_\_\_\_ (Ville) \_\_\_\_\_

Adresse (Rue) \_\_\_\_\_ (Ville) \_\_\_\_\_

# L'AVENTUREUSE EXISTENCE DU BANQUIER ALB. OUSTRIC

L'homme qui a fait perdre des centaines de millions à l'épave française et causé la chute du cabinet Tardieu.

Les agences de nouvelles ont récemment consacré une grande attention à ce banquier français, Albert Oustric, dont la déconfiture amena celle de nombre d'autres maisons de banque et ne fut même pas étrangère à la chute du cabinet Tardieu.

Quel est cet Albert Oustric? L'article suivant, paru dans le "Journal", de Paris, fournit la réponse:

Ceux qui, vers 1912, étaient à Carcassonne les amis de M. Oustric, un petit patron de café, qui s'était saigné aux quatre veines pour donner à son fils Albert une instruction secondaire, eussent été, à la vérité bien étonnés si on leur avait dit que ce jeune homme manie-rait un jour des centaines et des centaines de millions.

C'est que, en effet, rien, ni son éducation, ni sa formation, ni le milieu même, modeste mais honorable, dont il était issu, ne semblait vouer Albert Oustric à d'aussi fastueuses destinées.

Sans doute celui-ci le comprit-il, car, quittant Carcassonne pour Toulouse, il mit ainsi quelque distance entre sa famille et lui.

Dans la capitale languedocienne, Albert Oustric se lia avec de jeunes amis beaucoup plus aisés que lui et dont il se contentait de suivre en témoin — il devait plus tard se rattraper — les parties de baccara et de poker.

Ceux-là non plus n'eussent guère cru qu'Albert Oustric devait avoir une grande fortune, qu'il serait un jour ce qu'on appelle un capitaine de finances. Sans doute il était correct et bien élevé, parlait peu et montrait en toutes circonstances une parfaite maîtrise de soi-même qui en imposait; mais il n'avait aucune fortune et ce qu'il gagnait à placer de l'absinthe ou du vin rouge ne lui assurait que l'indispensable.

On avait compté sans la chance. Cette chance, la guerre l'apporta à Albert Oustric — âgé actuellement de 43 ans — au moment où il s'y attendait le moins.

Mobilisé dans une usine de munitions à Toulouse même, il y rencontra l'un des principaux dirigeants d'une très importante affaire industrielle. Celui-ci remarqua le jeune homme, nota son esprit clair et positif, et se l'attacha. Chargé par son chef d'aller régler au ministère de la guerre quelques questions litigieuses, Albert Oustric réussit sa mission et s'y lia avec d'autres personnalités

importantes des affaires et des finances.

Quand la démobilisation survint, Albert Oustric partit pour Paris, où son ancien chef, qui avait besoin d'un homme sûr auprès de lui pour ses opérations financières, l'avait appelé.

Quelques mois après la "Banque Oustric" naissait, assez modestement installée rue Auber. Le placier était devenu banquier et déjà il commençait d'apparaître tel qu'il était réellement, audacieux et joueur, aussi bien au poker, où il était d'une redoutable force, que dans les affaires...

À la vérité, en ces premiers temps de sa fortune, Albert Oustric dut faire face à toutes sortes de difficultés; il n'avait pas assez d'argent; souvent, aux échéances, il lui fallait user des traites de secours et de prêts à taux onéreux.

Une seconde fois la chance le tira d'affaire. Elle lui fit rencontrer M. Gualino, milliardaire italien en quête de placements en France. M. Gualino avait, lui aussi, besoin de quelqu'un en qui il pût avoir toute confiance. Albert Oustric, qui travaillait comme un forcené, parlait net et agissait vite et toujours avec adresse, la lui inspira.

En moins de deux ans, dix affaires étaient sous son contrôle. Le plan qu'il avait conçu de tout truster, retenir sous sa coupe toutes les activités humaines: industrie, commerce, mines, transports, couture, alimentation, vêtements, textile, se réalisa peu à peu; en même temps, le capital de sa banque augmentait: de 25 millions en 1926, il passait à 32 millions en 1927, à 58 millions en 1928. Maintenant, il était en Bourse Oustric tout court, l'homme qu'aucune hardiesse n'intimidait, qu'aucune lutte ne fait sourcil-ler.

Après les plus importantes affaires industrielles, il met la main sur la banque Adam, réalise le trust de la chaussure. Jusqu'ou ira-t-il? Lui-même le sent-il?

Il a lentement concrétisé le rêve ambitieux qu'il dissimulait sous son silence lorsqu'il n'était qu'un modeste placier. A quel jeu nouveau va-t-il se consacrer encore? On a dit qu'il avait songé à faire le trust des banques. Les événements ne lui en ont pas laissé le temps. Mais il est allé trop loin. En quelques mois s'écroule comme château de cartes tout le formidable édifice qu'il avait bâti et se trouve ruiné d'un coup son plan prodigieux. Pour lui c'est la chance

# LA VICTORIEUSE REPONSE DE L'HON. PERRAULT A M. DOYON

Le ministre de la Voirie défend avec vigueur son département et confond sans peine un pourfendeur de moulins à vent.

L'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, qui aura été à son bureau jusqu'au dernier jour de l'année, a reçu les journalistes parlementaires. Le ministre leur a fait la déclaration suivante, en réponse à un discours prononcé à Montréal par un orateur de l'opposition: "Vous attiriez mon attention sur un discours prononcé hier soir au club conservateur Camillien Houde, à Montréal, par M. Léo Doyon. Je n'ai pas par devers moi tout le discours de M. Doyon, mais seulement des extraits.

"Il est faux d'affirmer que le ministre de la Voirie accorde des contrats sans soumissions et les accorde à des étrangers qui viennent travailler ici au détriment des ouvriers de la province. Règle générale, c'est le plus bas soumissionnaire qui obtient le contrat, dès que le ministre est satisfait de sa compétence et de sa solvabilité. Il est arrivé que des extensions de contrats sur certaines grandes routes, pour une petite distance, ont été accordées au même entrepreneur aux mêmes prix, quand le ministre jugeait qu'il y avait avantage de le faire, tant au point de vue de l'économie que de la célérité dans l'exécution des travaux. Cet entrepreneur qui avait obtenu le contrat initial, étant installé sur les lieux, ayant toute la main d'oeuvre experte à sa disposition, il y avait économie pour le ministre d'étendre son contrat de quelques milles.

"Jamais le ministre n'a accordé de contrat au montant de \$5,000,000.00 sans soumissions. Il n'en a pas accordé non plus à une compagnie McDonald, de New-York, tel que l'affirme M. Doyon, compagnie qui serait venue travailler au détriment des ouvriers de la province. Les contrats du ministère de la Voirie ont été accordés à des compagnies canadiennes.

"M. Doyon aurait déclaré que M. Massicotte aurait transporté son contrat pour la construction de la route Rigaud-Vaudreuil à la Québec Paving: "Le département aurait", dit M. Doyon, "accordé le contrat de la route Rigaud-Vaudreuil à un monsieur Massicotte, au prix de \$600,000.00, et comme il ne pouvait remplir son contrat, il fut transporté à la Québec Paving moyennant \$8,000,000 d'indemnité à M. Massicotte, et la Québec Paving a obtenu \$80,000.00 de plus qu'il était stipulé dans le contrat pour une route en béton, et au lieu de construire cette route en béton, on l'a recouverte de huit pouces de gravier et la compagnie a reçu le paiement pour une route en ciment."

"Il n'y a pas un mot de vérité dans toutes ces assertions de M. Doyon. C'est pure invention et imagination.

"Voici les faits: "Le ministère de la Voirie, afin de corriger la route étroite et tortueuse qui s'étend de Vaudreuil à Rigaud à travers les villages de Vaudreuil, Como et Hudson Heights et d'éviter cinq traverses de chemin de fer à niveau, a décidé de construire une route directe de Dorion à Rigaud sur une distance d'environ 5 milles. Le ministère de la Voirie a demandé des soumissions pour la construction de cette route où il s'agissait de faire les terrassements et une surface permanente en ciment. Les soumissions furent demandées en conséquence. Le département reçut onze soumissions et c'est M. Emery Massicotte, de Champlain, qui était le plus bas soumissionnaire et qui obtint le contrat. L'ouverture de cette route a exigé la construction en terre de remblais très élevés, et les ingénieurs du département ont constaté qu'il ne serait pas possible d'y mettre une surface permanente en ciment; les remblais s'affaissaient sous l'effort du trafic devant amener le bris du ciment, et c'est alors qu'il fut décidé de changer le contrat de M. Massicotte. Il fut, de plus, constaté que l'épaisseur du gravier en premier lieu requise par le contrat de M. Massicotte n'était pas suffisante. Cette constatation ne pouvait être faite que pendant l'exécution des travaux. Le contrat de M. Massicotte exigeait une épaisseur de six pouces de gravier et le ministre de la Voirie, sur le conseil de ses ingénieurs, et vu le trafic très lourd qu'il y aurait

sur cette route, celle de Montréal-Ottawa, exigea une couche supplémentaire de huit pouces de gravier, ce qui faisait quatorze pouces de gravier au lieu de six; et à cause des remblais nécessaires, il fut décidé de changer la surface permanente de ciment en béton bitumineux. M. Massicotte continue à l'heure actuelle l'exécution de son contrat sur les terrassements et la mise en place du gravier, et la construction de la surface permanente en béton bitumineux a été confiée à Macurban Asphalt Company, compagnie canadienne, au prix de \$1.50 la verge carrée pour une couche de quatre pouces d'épaisseur de béton bitumineux, ce qui est un prix très bas. Il est évident qu'ayant requis M. Massicotte de poser une couche additionnelle de huit pouces de gravier, le département doit payer cet excédent représentant environ 40,000 verges cubes additionnelles de gravier. Jamais le département n'a payé une somme de \$8,000,000 comme indemnité à M. Massicotte, et la Québec Paving n'a jamais rien eu à faire avec ce contrat.

"M. Doyon aurait dit de plus qu'un autre contrat aurait été accordé sans soumissions à la compagnie McDonald, de New-York, pour la route Shawbridge-Ste-Agathe, au prix de \$2,500,000.00. Cette assertion comme les précédentes est absolument fautive.

"En 1927, des soumissions ont été demandées par le ministre de la Voirie pour la construction de la route de Ste-Thérèse à St-Jérôme et le contrat a été accordé à une compagnie canadienne, Macurban Asphalt Company. Ce contrat fut étendu de St-Jérôme à Shawbridge, soit une distance d'environ six milles, aux mêmes prix. Cette section fut construite en 1928. Dans l'automne 1928, des soumissions furent demandées pour la continuation de la route de Shawbridge à Ste-Agathe et le contrat fut accordé sur la recommandation des ingénieurs du département à Macurban Asphalt Company, de Montréal. Ce contrat fut étendu par suite aux mêmes prix jusqu'à Ste-Agathe. Cette route est construite en béton bitumineux et est l'une des belles routes de la province. La route Shawbridge-Ste-Agathe n'a pas coûté \$2,500,000.00 comme l'affirme M. Doyon mais bien \$324,413.00.

"La compagnie Macurban Asphalt est canadienne, employant des ouvriers canadiens.

"M. Doyon aurait encore mentionné que le département, voulant favoriser des gros messieurs, aurait inséré dans quelques contrats que l'entrepreneur ne devrait être payé qu'après le premier juillet 1931. Cette année n'en est pas une ordinaire. Nous avons à faire face au chômage. Afin de donner du travail à un grand nombre d'ouvriers et non pas afin de favoriser des gros messieurs, le département s'est entendu avec quelques entrepreneurs pour que les travaux additionnels soient exécutés durant l'automne 1930, avant la saison qui s'annonçait rigoureuse pour les travailleurs.

"Il n'y a donc aucun fondement dans ces attaques de M. Doyon qui a voulu faire du capital politique en représentant fausement les faits.

"Le département de la Voirie est bien administré. J'ai confiance dans ses ingénieurs et ses employés. Depuis que j'ai l'honneur de diriger ce département, je me suis efforcé de l'administrer avec la plus stricte économie et de façon la plus honnête. Je tiens à donner de bonnes routes à toute la province, mais en même temps à les construire économiquement et honnêtement."

## LA FATIGUE ET LE CINEMA

Un fait montre la fatigue physique qu'engendre le cinéma: cette fatigue vient d'être reconnue par autorité de justice.

M. Henry Bernstein fait répéter une nouvelle pièce qui sera donnée au Gymnase dans une quinzaine. L'acteur de cinéma Pierre Blanchard en est le protagoniste. Libre pendant de nombreuses heures dans la journée, il accepta de tourner un film.

M. Bernstein, désireux de ménager la santé de son jeune premier, lui interdit de continuer à faire du cinéma et n'hésita pas à faire appel à la justice.

Le tribunal civil de la Seine vient de donner raison à l'auteur-directeur.

Il juge que le travail du cinéma constitue une fatigue incompatible avec un autre travail.

# SOLIDE RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA

L'actif total est de \$889,917,191. — La position liquide de l'institution est bien maintenue. — Les profits pour l'année se totalisent à \$6,572,627.

On a pu, les récents rapports annuels des banques à charte, se rendre compte, une fois de plus, de la solidité de notre système bancaire qui a réussi à faire face heureusement aux conditions nouvelles qui ont prévalu au cours de l'année. C'est là un facteur très important non seulement au pays mais dans les centres financiers de l'extérieur.

Le rapport annuel que la Banque Royale du Canada adresse à ses actionnaires est, compte tenu des circonstances, particulièrement intéressant. Comme on pouvait s'y attendre, au cours d'une année de dépression, les chiffres du bilan sont moins élevés que l'année précédente. Malgré tout l'institution s'est maintenue dans une solide situation liquide et les profits ont été non seulement suffisants pour défrayer les dividendes réguliers et le boni mais aussi pour ajouter des sommes substantielles au Fonds de Pension, aux Immeubles de la Banque, etc. De plus on a ajouté plus d'un demi million au compte des Profits et Pertes. Ce rapport, en somme, sera reçu avec satisfaction car il établit à l'évidence la solide situation financière du Canada.

**FORTE POSITION LIQUIDE**  
À la fin de l'exercice fiscal, le 29 novembre 1930, l'actif total était de \$889,917,191 contre 1,001,442,741 l'année dernière.

L'argent en mains et à la banque se totalisait à \$164,251,285 soit l'équivalent de 21.17% du passif vis-à-vis le public. On note aussi dans l'actif liquide les obligations du gouvernement et des municipalités, les prêts à vue, etc., qui portent l'actif liquide total à \$379,120,433 ou l'équivalent de 48.87% du passif vis-à-vis le public.

Les dépôts se sont bien maintenus. Ceux qui portent intérêt se totalisent à \$543,843,554 et les autres dépôts à \$151,745,505 contre \$591,380,470 et \$180,707,298 l'année dernière. La diminution dans les dépôts a été le fait non seulement dans les banques canadiennes mais aussi des principaux centres des pays étrangers.

# La Banque Royale du Canada

Bilan général 29 novembre 1930

PASSIF		
Capital versé		\$35,000,000.00
Fonds de réserve		835,000,000.00
Solde du compte Profits et Pertes		4,106,778.29
Dividendes déclarés et impayés		139,106,778.29
Dividende No. 173 (au taux de 12 1/2 % l'an) payable le 1 décembre 1930		18,111.09
Boni de 2 1/2 % payable le 1 décembre 1930		1,850,000.00
		790,000.00
		60,874,909.38
Dépôts ne portant pas intérêt		815,745,905.70
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt couru jusqu'à la date du bilan		18,111.09
Total des dépôts		869,558,066.07
Billets de la Banque en circulation		36,740,121.74
Sommes dues aux termes de la loi des Finances		10,000,000.00
Balances dues à des banques et des correspondants de banques ailleurs qu'au Canada		1,155,750.35
Billets non compris dans les articles qui précèdent		28,429,971.22
Passif non compris dans les articles qui précèdent		248,333.74
Lettres de crédit en cours		775,742,775.40
		38,299,506.90
		\$889,917,191.77

## ACTIF

Or et espèces monnayées	\$28,721,645.40
Billets du Dominion	37,939,280.75
Droits sur Revenus, Contrats d'or	5,000,000.00
Monnaies des Etats-Unis et autres monnaies étrangères	18,094,369.42
	\$90,755,295.57
Billets d'autres banques canadiennes	8,933,697.59
Chèques sur d'autres banques	27,555,131.57
Balances dues par des banques et des correspondants de banques ailleurs qu'au Canada	4,244,455.69
Obligations du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux du Canada (ne dépassant pas la valeur marchande)	81,119,014.89
Obligations municipales canadiennes et obligations publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que celles du Canada (ne dépassant pas la valeur marchande)	18,764,127.89
Obligations de chemins de fer, et autres obligations et actions (ne dépassant pas la valeur marchande)	12,674,516.79
Prêts à demande et prêts à court terme (ne dépassant pas trente jours), ailleurs qu'au Canada, sur cautionnement d'obligations, débiteurs et actions et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts	57,785,224.11
Prêts courants et escomptes au Canada (déduction faite de l'intérêt non couru) après avoir pourvu pleinement aux créances courantes et douteuses	\$311,133,015.49
Prêts à demande et prêts à court terme ailleurs qu'au Canada (déduction de l'intérêt non couru) après avoir pourvu pleinement aux créances courantes et douteuses	131,453,173.53
Prêts non courants (provision faite pour pertes prévues)	2,279,887.38
Immeubles de la Banque ne s'élevant pas au prix coûtant, déduction faite des amortissements	16,970,919.94
Immeubles autres que les bureaux de la Banque	1,885,197.50
Hypothèques sur des immeubles vendus par la Banque	1,215,992.87
Engagements des clients relativement aux lettres de crédit en cours	38,299,506.90
Actions de compagnies contrôlées par la Banque et prêts totaux sur titres	5,206,217.00
Dépôt entre les mains du Ministère des Finances en garantie de la circulation	1,740,060.90
Autre actif non compris dans les articles qui précèdent	893,947.96
	\$889,917,191.77

NOTE.—La Banque Royale du Canada (France) a été constituée en corporation sous les lois de France, pour réguler les affaires de banque à Paris et l'actif et le passif de la Banque Royale du Canada (France) sont inclus dans ce bilan.

H. S. BELT, Président; C. S. NEALE, Vice-Président et Directeur-Général

CRÉDITAIRES DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Les actionnaires de la Banque Royale du Canada ont le droit de recevoir des dividendes et des intérêts sur leurs actions. Les dividendes et les intérêts sont payés par la Banque Royale du Canada à la fin de l'année fiscale de la Banque. Les dividendes et les intérêts sont payés par la Banque Royale du Canada à la fin de l'année fiscale de la Banque. Les dividendes et les intérêts sont payés par la Banque Royale du Canada à la fin de l'année fiscale de la Banque.

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Solde créditeur au compte de profits et pertes, au 30 novembre 1929	\$3,574,151.10
Profits de l'exercice financier de 29 novembre 1930, déduction faite des frais d'administration, intérêts courus sur les dépôts, intérêts perçus d'avance sur les escomptes et provision pour toutes dettes douteuses et douteuses	6,572,627.17
	\$10,146,778.29
REPARTIS COMME SUIT:	
Dividendes Nos. 170, 171, 172 et 173, au taux de 12 1/2 % par année	\$4,200,000.00
Boni de 2 1/2 % payés aux actionnaires	790,000.00
Contribution au Fonds de Pension	200,000.00
Provision pour les Immeubles de la Banque	800,000.00
Réserve pour les Impôts fédéraux et provinciaux	800,000.00
Billets de la Banque en circulation	36,000,000.00
Solde créditeur au compte de profits et pertes au 29 novembre 1930	4,106,778.29
	\$10,146,778.29

H. S. BELT, Président; C. S. NEALE, Vice-Président et Directeur-Général

# LES FEMMES DANS L'HISTOIRE

COMPILATIONS DE JULES BOURBONNIER

## EVA LAVALLIERE

En mars 1827, un procès a dû s'instruire à Paris au sujet de la publication du livre: "La Conversion d'Eva Lavallière", par Alexandre Mezereau. Elle décéda, à Vittel, France, en 1929, âgée de 61 ans.

## LA FAYETTE

Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, comtesse de La Fayette, mourut en 1693. Naquit à Paris, en mars 1634, d'Aymard de la Vergne.

Sa maison fut le rendez-vous des beaux esprits de son temps. On a recueilli tous ses ouvrages en 8 volumes in-12, 1786. Ce sont surtout des romans.

## ELISABETH D'ANGLETERRE

Elisabeth, reine d'Angleterre, étant au lit de mort, fit venir tous ses musiciens dans sa chambre, afin disait-elle, de pouvoir mourir, aussi gaïement (sic) qu'elle avait vécu. Et elle rendit les derniers soupirs, au son d'une douce musique.

## Mme de SEVIGNE

Mme de Sévigné étant, de par son centenaire, à la mode, on peut se demander, quel fut son avis sur le chocolat.

Elle ne serait pas femme, si elle n'avait pas souvent, à son sujet, changé d'opinion.

A son apparition, elle en raffole; plus tard, elle écrit: "Il vous flatte, pour peu de temps; et puis vous allume tout d'un coup, d'une fièvre continue, qui conduit à la mort".

## NINON DE LENCLOS

Ninon de Lenclos buvait volontiers du chocolat et c'est elle qui offrit, la première tasse, au jeune Arouet, (Voltaire), qui fut un passionné "chocolatier". N'en prenait-il pas jusqu'à douze tasses par jour? Lui-même en parle dans "Candide".

## CHARLETTE ROBESPIERRE

Dans cette manière vibrante, qui lui est propre; M. G. Lenôtre raconte comment vécut, après Thermidor, ... Charlotte Robespierre.

Elle a laissé des "Mémoires", souvent cités. Elle y couvre de fleurs, la mémoire de Maximilien.

Or, loin de réclamer ses frères, CHARLOTTE, à l'annonce de leur arrestation, avait fui son logement de la rue Saint-Florentin et gagné rue du Four-Honoré, la maison d'une citoyenne Béguin; chez qui elle se cacha, sous le nom de Carrault, celui de son grand-père, le brasseur d'Arras.

On l'arrêta le 13, et tout de suite, elle protesta, que "chassée par ses frères, elle avait failli être leur victime"; si elle se fut doutée "du complot infâme qui se tramait, elle l'eût dénoncé, plutôt que de voir perdre son pays."

"On s'est étonné, que le Directoire, le gouvernement impérial, celui de la Restauration gratifiaient d'une pension Charlotte Robespierre; ils payaient son reniement; faire atester, par la sœur de l'"Incorruptible" que celui-ci était un monstre, voilà qui valait bien une rente de 2,000 francs, que Charlotte toucha jusqu'à sa mort, survenue en 1834.

"C'était dans ses dernières années, une vieille personne "bien conservée, se tenant très droite, vêtue à peu près, comme sous le Directoire, sans aucun luxe, mais d'une propreté recherchée.

Elle habitait, toujours sous le nom de Mme Carrault, le quartier perdu du Jardin des Plantes.

A sa vente après décès, vente qui produisit 328 francs, un portrait de Robespierre fut estimé... 40 sous; un amateur payait 20 sous le portrait de l'impératrice Joséphine."

Et M. Lenôtre de se demander — quelles furent les impressions de Charlotte, si elle revit — ne fut-ce que dans le cortège d'une des fêtes impériales — ce que Bouché, devenu d'Otrant, qui lui avait fait la cour et même proposé le mariage...

## MONA LISA CHERAEDINI

En 1927, "La Joconde", fait de nouveau parler d'elle. Son sourire, ce sourire, dont Théophile Gautier relevait le sardonisme, et que le poète d'Alberic comparait à l'arc de l'amour, après qu'il a décoché le trait, n'avait jamais, depuis les huit années, que la Mona Lisa est de retour au bercail, attiré tant de curieux, de discoureurs,

bénévoles, d'experts improvisés, voire des plus doctes.

Ce n'est pas que le chef-d'oeuvre de Vinci, ait manqué d'être encore une fois volé; mais, chose plus grave, c'est son authenticité même qu'on met en doute. Et ceux qui soulèvent ce livre de taille, ont quelques atouts en main.

Car les portraits de la séduisante épouse du vieux Francesco del Giocondo courent littéralement le monde.

Il y a d'abord le nôtre, celui dont l'exode coûta à l'excellent Dujardin-Beaumont, la surintendance des Beaux-Arts; puis ceux du Prado, d'Armitage, du musée de Chantilly, ceux aussi de Londres, de Munich, de Florence; celui, enfin, dont Léon X se délectait au Vatican.

On sait, par le témoignage de Vasari, que la Mona Lisa vint, durant quatre années, passer devant Monsieur Lyonard, qui prolongeait, à plaisir, le tête-à-tête avec son énigmatique modèle.

Mais cette séance interminable, impatientait le bon Giocondo, qui finit par emporter le portrait, si long à venir, et à soustraire le modèle lui-même, non à l'admiration de Vinci, déjà vieux, mais à celle de ses jeunes disciples: François Maizi, Luini et cet Andrea Salaïno, son élève préféré autant pour son talent, que pour sa beauté presque féminine.

Et tout dit que, pendant les quatre années où la Joconde fut sur la sellette, ces trois artistes eurent la liberté de fixer, à leur tour, sur la toile, les longs et voluptueux regards de la dame. Les répliques, étaient dans les habitudes du temps.

D'autre part, il serait impossible que "La Joconde", cédée à François 1er pour une fortune, ne fût pas entièrement de la main de Vinci. Celui-ci ne se serait pas prêt à une supercherie. Reste l'hypothèse d'une substitution très ancienne.

## MARY SIMPSON re: le célèbre Nelson

Dans "l'Histoire de Nelson", par Lamartine, Hachette 1856, pages 17, 18, 19, nous lisons: "Au printemps, le brick "Albermarle", commandé par Nelson, reçut ordre de retourner en Amérique.

En approchant des côtes du Canada, Nelson fut poursuivi et entouré par quatre frégates françaises, dont il allait être la proie; mais préférant la perte de son vaisseau, à l'humiliation de se rendre, il lança son brick à pleine voiles sur des bas-fonds, où la mer menaçait de l'échouer à chaque vague. Son adresse et son bonheur lui firent franchir cette barre, que des frégates ne pouvaient approcher.

Il passa quelques mois à Québec. Epris d'une ardente passion pour une belle canadienne, d'une classe inférieure à son rang; il n'hésita pas à sacrifier son ambition à son amour, et à quitter le service, pour épouser celle qu'il aimait, au moment où l'escadre faisait voile pour l'Europe.

Ses officiers, inquiets de son pour l'arracher à son idole, et porter à son bord. Lui firent violence pour le rapatrier. Ses campagnes et ses triomphes avaient effacé en lui l'impression de son premier amour au Canada. Il fut séduit par les charmes et les vertus, d'une jeune veuve de dix-neuf ans, mistress Nisbet; et il l'é-

pousa le 11 mars 1781.

(Oeuvres Complètes de Lamartine, tome 36. Bibliothèque d'Etude, Faculté des Arts; offert par M. G. N. Ducharme — Bibliothèque Saint-Sulpice de Montréal) Numéroté 36-841-74;

Cette Mary Simpson, était fille de Saunders Simpson, de "Bandon Lodge", Québec. Nelson avait 24 ans, et c'était en 1782.

## LES JEANNE DANS L'HISTOIRE

Lady Jane Grey, fut décapitée pour trahison. Jane Seymour, fut une des victimes de Henri VIII. Jane Beaufort, épouse de Jacques 1er d'Ecosse, fut sauvagement assassinée. Jeanne de Valois, épouse de Louis XII, fut repudiée, pour son manque de beauté. Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV, fut empoisonnée par Catherine de Médicis. Jeanne de Castille, perdit la raison, par le peu d'attention que lui portait son mari, Philippe-le-Bel, archiduc d'Autriche. Jeanne 1ère de Naples, fit assassiner son mari, et épousa son assassin. Jeanne II de Naples, fut une femme licentieuse.

# THEATRE ST-DENIS

Aujourd'hui et jusqu'à vendredi prochain Représentations de 12.30 à 11 p.m.

## TOUTE SA VIE

est le meilleur film Paramount fait en France

100% parlant français

Avec

## MARCELLE CHANTAL

Une vie de joies, de dévouement, d'inquiétudes, de misères et d'amour maternel

Aussi

plusieurs autres attractions

PRIX: Matinées tous les sièges 25C

SOIREES: 25C et 40C

# LA FORMULE 338

M. Crépon jeta un cri si perçant que Mme Crépon, laissant tomber son ouvrage, se précipita toute pâle dans le laboratoire.

— Tu es mort, demanda-t-elle?

— Non. Mais nous sommes riches, répondit-il.

Aussitôt, elle reprit un air quotidien, car il y avait trente ans que son mari lui promettait ou lui annonçait la fortune, et trente ans qu'elle faisait des prodiges pour réussir à ce que ni l'un ni l'autre ne mourussent de faim. Galaor Crépon perçut avec douleur ce scepticisme, et tenta de le dissiper. Il avait un argument sans réplique, sa main gauche. En effet, la main gauche qu'il plaça sous les yeux d'Elvire était par opposition à la main droite qui tenait encore une éprouvette, une main de jeune homme. La peau était lisse, nette, fraîche, bien tendue d'un éclat sain et satiné. Par contre, la main droite noueuse, veinée, tavelée, appartenait très authentiquement à l'homme de cinquante ans qu'était M. Crépon.

— Seigneur! Qu'as-tu fait à ta main.

— Je l'ai rajeunie, Elvire. Rajeunie. Comprends-tu? Elvire s'assit de saisissement sur un escabeau. Et Galaor s'assit en face d'elle. Tout autour d'eux, les cornues, les alambics, les philtres et les serpents leur composaient un décor digne du moyen âge.

— Tu sais ce que je t'ai toujours dit, Elvire, expliqua Galaor, que je voulais trouver un moyen de conserver aux tissus leur élasticité. Voilà trente ans que je le cherche. Et c'est il y a trente ans que j'aurais dû le trouver pour t'épargner bien des peines. Mais heureusement que tu étais une femme de devoir et de vertu, et que le sacrifice n'a pas été trop lourd pour toi. En outre, tu m'aimais, ajouta-t-il non sans une certaine complaisance, et cela t'a aidée à supporter bien des choses. Que de recherches vaines, pendant ces trente ans. Que d'espoirs sans lendemains. Et cependant, je m'acheminai vers la formule 338. Car c'est ainsi que se nommera ma découverte. Eh bien! cette formule 338, c'est presque par hasard que j'en ai mesuré l'importance.

— C'est merveilleux, avoua-t-elle. C'est merveilleux.

— Et tu comprends maintenant pourquoi je dis que nous sommes riches. Pense, Elvire, à toutes les femmes qui vont se précipiter ici. Pense aux femmes qui ne veulent pas vieillir, les unes par coquetterie, les autres par amour, ou pour trouver un emploi. Et vraiment, on ne souffre pas, tu sais. Un fourmillement très supportable. Pas de cicatrices, pas de plaias, pas de risques...

Mme Crépon répéta: "C'est merveilleux". Mais tout en disant cela elle regardait attentivement du côté du minuscule miroir qui était accroché dans un coin du laboratoire.

M. Crépon suivait les yeux de sa femme, il comprit.

— Elvire, dit-il, je te jure que tu seras la première à bénéficier de mon invention. Tu vas aller te faire photographier dès aujourd'hui, et tu te feras livrer les épreuves avec certificat et sans retouches. Ensuite je te fais une application de la formule 338, et nous attendons le temps nécessaire. D'après la

première photographie et la seconde, nous établirons ma publicité. C'est toi qui serviras à mon lancement, Elvire, embrasse-moi.

Elvire palpitante embrassa Galaor et vola chez le photographe à la mode. C'était un jeune homme désabusé. Tant de femmes défilait devant lui qu'il leur accordait à peine un regard. Il fut bien forcé toutefois de prêter une attention particulière à la dame d'un certain âge, modestement vêtue qui déclara:

— Et surtout monsieur, pas d'artifices et pas de retouches. Sans quoi je refuserai vos photographies. Telle je suis, telle je veux paraître. je ne vous ferai grâce d'aucun ride, monsieur.

Elle obtint satisfaction, et le surlendemain tandis que Galaor l'entourait de bandelettes comme si elle était Sésostris, elle eut la joie de constater que le photographe lui avait obéi. Elle était quadrillée d'autant de lignes qu'un plan de Paris.

En revanche, trois semaines après elle émergée des pensées, telle Hébédé de ses nuées matinales. Elle émergée rajeunie, éblouissante, printanière. Galaor lui-même en demeura stupide. Il crut revivre la journée ensoleillée de l'an de

grâce 1900, quand il avait conduit Elvire à la mairie. Hélas, elle ne se tenait plus de joie. Elle embrassa Galaor, rendit la liberté à un serin qui mourut aussitôt de vexation et de désespoir, cassa deux verres et dansa. Puis elle revêtit sa plus belle robe, sortit sa paire de bas de soie des grands jours et annonça:

— Je retourne chez le photographe.

Le jeune homme désabusé était toujours au pied de son appareil, tel le génie gardant le secret de la tombe. Naturellement, il ne reconnut pas sa visiteuse. Elle lui montra l'épreuve sans reproches. Il dit: — Vous venez de la part de Madame votre mère?

— Je suis elle. Enfin, elle est moi. Ou plutôt je suis nous.

Et devant ses yeux hagards, elle expliqua la métamorphose. Il n'écoula que d'une oreille, car ses facultés d'admiration longtemps engourdies se ranimèrent au spectacle de cette beauté surprenante née de ses cendres et parée d'un incroyable mystère. Quant à Mme Crépon, elle éprouvait une émotion bien douce devant les yeux illuminés du jeune homme. Il y avait longtemps qu'un homme ne l'avait regardé avec une expression illuminée sauf, bien entendu, les mendians. Elle se laissa photographier sous tous les angles prévus et rentra chez elle assez tard non sans remarquer que les gens se retournaient éblouis, sur son passage.

Cependant, Galaor avait passé une journée trépidante. Il avait rédigé des prospectus, des annonces, rassemblé ses derniers sous. Elvire l'écoula, distraite, en se regardant dans la glace.

— Et puis, ma chérie, dit-il, dès que les visiteuses commenceront à arriver, tu les recevras, tu leur montreras ton extrait de naissance et ta photographie d'il y a un mois, Tu leur diras... Tu m'entends, Elvire?

— Oui, dit-elle. Mais elle n'entendait rien, et quand les visiteuses arrivèrent, elle ne les reçut pas, et pour

# TOUTE SA VIE AU SAINT-DENIS

Seize films français ont passé cette saison au St-Denis. "Toute sa vie", affiché dès aujourd'hui au St-Denis est le 17e film français que M. Cardinal présente. En deux mots s'agit d'une mère, c'est Marcelle Chantal, la talentueuse actrice française qui se taille un nouveau succès dans ce film entièrement parlant français. Par l'émotion de son jeu, la grâce de sa démarche, la beauté du timbre de sa voix, elle captive le spectateur. Dans ce rôle de mère éplorée, elle a des accents d'une vérité émouvante. Les acteurs de "toute sa vie", n'ont pas cherché à faire autre chose que de traduire en images parlantes un mélodrame de la plus belle eau. Seulement la réalisation Cavalcanti est trop délicate, trop mesurée pour faire un mélo grossier, plein d'effets faciles. C'est donc une oeuvre dotée avec des demi-teintes, une oeuvre supérieure à sa conception qu'on nous a donnée.

L'interprétation est pleine de distinction et de tenue. Les photographies sont belles. Le réalisateur Cavalcanti évite l'ennui des scènes longues et pénibles. Le son est bon, très pur, les voix sont nettes. On a donné à Marcelle Chantal un rôle qu'elle joue à sa manière avec un tact infini. Les débuts du nouvel artiste de l'écran, Richard-Pierre Wilm, sont remarquables. Cet acteur dit bien et juste, il a un bon physique.

Les personnes qui assisteront aux représentations de ce beau film dramatique n'auront que des éloges à en faire. On y remarquera que les situations dramatiques alternent adroitement avec des scènes de fine comédie.

Comme toujours, le spectacle comprend plusieurs attractions supplémentaires, dont les Actualités France-Canada et des sujets de comédie en français.

## LES TIMBRES DU VIN

Du "Cri de Paris": Ces timbres sont fort bien conçus. L'un cite une phrase de Pasteur: "Le vin est la plus saine et la plus hygiénique des boissons". Un autre dit: "Donnez la préférence aux hôtels et restaurants qui comprennent le vin dans le prix des repas". Un troisième rappelle que le vin tue les microbes de l'eau et le quatrième qu'il y a moins de tuberculeux dans les régions de France où l'on boit du vin qu'ailleurs.

Comment ne se révolte-t-elle pas contre un pareil régime? Nous autres, gens de l'ouest européen, nous n'arrivons pas à le comprendre. Peut-être, cependant, l'étrange procès imaginé par Staline où de prétendus insurgés récitent une leçon apprise, se disent les agents de M. Poincaré, de M. Briand et de M. Paul-Boncour, éclairé-t-il d'une lueur falote l'immense obscurité russe.

A la misère matérielle et morale doit s'ajouter là-bas la misère intellectuelle. L'anémie profonde de l'esprit critique, la perte de substance cérébrale dans les masses expliquent seules l'incroyable grossièreté des moyens employés par Staline pour garder le pouvoir.

Le Courrier des Etats-Unis.

# GALLI-CURCI AU ST-DENIS LE 2 FEVRIER

Jamais cantatrice n'a obtenu d'aussi grands triomphes que Mme Amelita Galli-Curci, que l'imprésario Louis-H. Bourdon nous fera entendre au théâtre Saint-Denis le lundi 2 février.

Il faut ajouter qu'aucune cantatrice n'a travaillé aussi ardemment que cette célèbre soprano coloratura. L'admiration qu'inspire son chant s'augmente encore lorsqu'on sait par quel courage et quel esprit de persévérance elle a atteint son but.

Entre sa huitième et sa treizième année, Galli-Curci devint une excellente linguiste. Elle faisait ses études dans une école allemande de Milan. Elle obtint tous ses diplômes au lycée de Milan, et à seize ans elle quitta le Conservatoire avec un premier prix de piano. Elle n'avait pas encore songé à sa voix, bien que Mascagni lui eût prophétisé une grande carrière comme prima donna.

C'est donc comme pianiste qu'elle parut pour la première fois devant le public. Mais son père ayant subi des revers de fortune et étant parti pour l'Amérique du Sud, Amelita dut enseigner le piano pour faire vivre sa famille. Mais c'est durant ces trois années que, confiante dans les ressources de sa voix, elle se prépara elle-même et seule pour l'opéra. Et lorsque son père put revenir, Amelita Galli-Curci était prête à débiter au théâtre Constanzi de Rome, où commença sa triomphale carrière.

L'IMMENSE OBSCURITE M. de La Palisse, dans le "Petit Journal", commente les déclarations de M. Vandervelde, retour de Russie: "Un pays où n'importe quel ouvrier beige ne voudrait pas rester quinze jours". Tel est, vu par un socialiste, Vandervelde, le paradis soviétique.

Une immense misère matérielle et morale: voilà le tableau qu'offre la Russie des Soviets.

Comment ne se révolte-t-elle pas contre un pareil régime? Nous autres, gens de l'ouest européen, nous n'arrivons pas à le comprendre. Peut-être, cependant, l'étrange procès imaginé par Staline où de prétendus insurgés récitent une leçon apprise, se disent les agents de M. Poincaré, de M. Briand et de M. Paul-Boncour, éclairé-t-il d'une lueur falote l'immense obscurité russe.

A la misère matérielle et morale doit s'ajouter là-bas la misère intellectuelle. L'anémie profonde de l'esprit critique, la perte de substance cérébrale dans les masses expliquent seules l'incroyable grossièreté des moyens employés par Staline pour garder le pouvoir.

# LES CONSULTATIONS DU TENOR GIGLI

La vie d'un chanteur aimé des foules est toujours bien remplie, sur quelque théâtre qu'elle se passe. C'est là l'opinion qu'exprime volontiers Beniamino Gigli, le célèbre ténor de l'Opéra Métropolitain de New York, et cette opinion lui est dictée par son expérience personnelle.

"On croit souvent, disait-il un jour, qu'un ténor même une existence pleine d'enchantements. On lui attribue aussi une faculté divinatoire qui lui permet de lire l'avenir, du moins dans le domaine de l'art musical. C'est ainsi, continuait-il, que je reçois nombre de lettres qui sollicitent mon avis. Pour la plupart ces lettres me viennent d'élèves qui font le grand rêve d'une carrière brillante dans le chant. Souvent aussi, ces lettres me viennent des parents, dont le sentiment d'orgueil que leur inspirent leurs enfants prodiges est émouvant, à cause de la profondeur d'affection qu'il manifeste.

"Hélas! même si mes loisirs me permettaient d'aller entendre Jean ou Marie, comme je suis instantanément prié de le faire, quel service pourrais-je leur rendre. Ce n'est pas dans une seule audition qu'il est possible de juger des véritables promesses d'un jeune homme ou d'une jeune fille. Il y faut une étude approfondie du tempérament, et cela exige une longue observation".

Gigli estime que les auditeurs qu'il rencontre en Amérique sont des plus exigeants, mais les triomphes qu'il remporte inlassablement indiquent que ces auditeurs sont aussi très enthousiastes.

C'est le 19 janvier que Gigli chantera à Montréal.

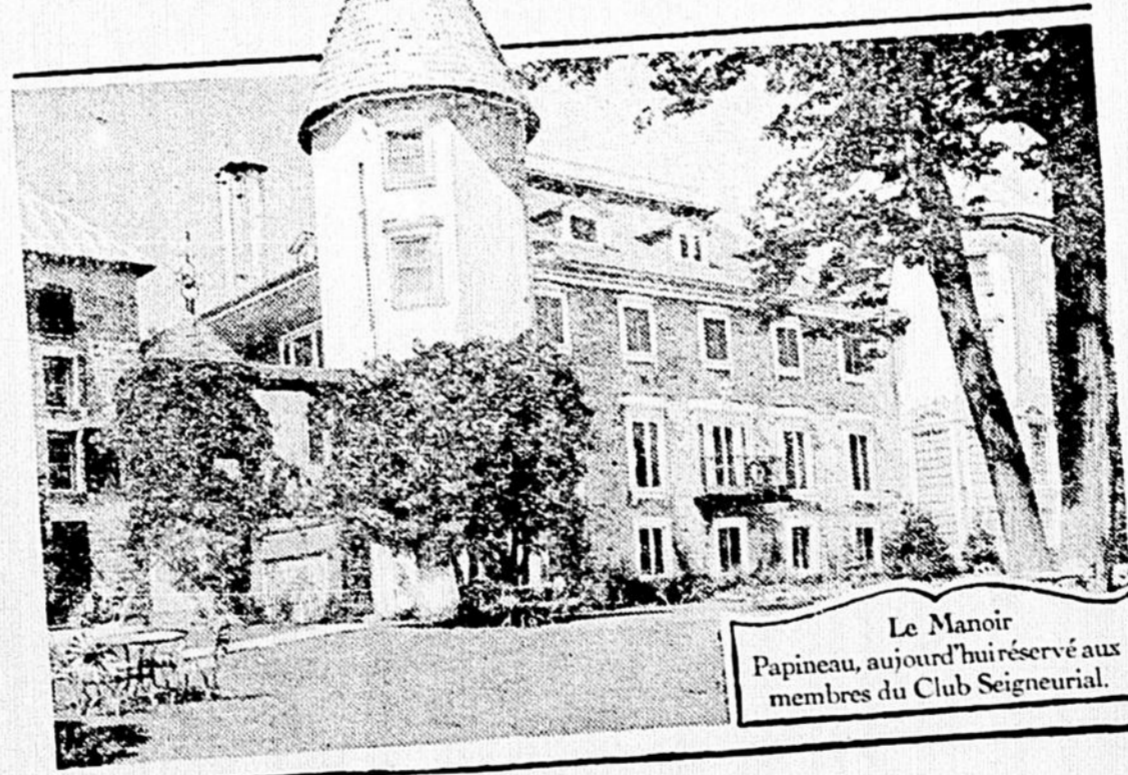
# ELEVATION DE LA PRIME POUR LA MORT DES LOUPS

L'Association de la Province de Québec pour la Protection du Poisson et Gibier nous communique qu'ils ont reçu avis du Ministre de la Colonisation, Chasse et Pêcheries que la prime payée pour la destruction des loups a été portée à \$25.00.

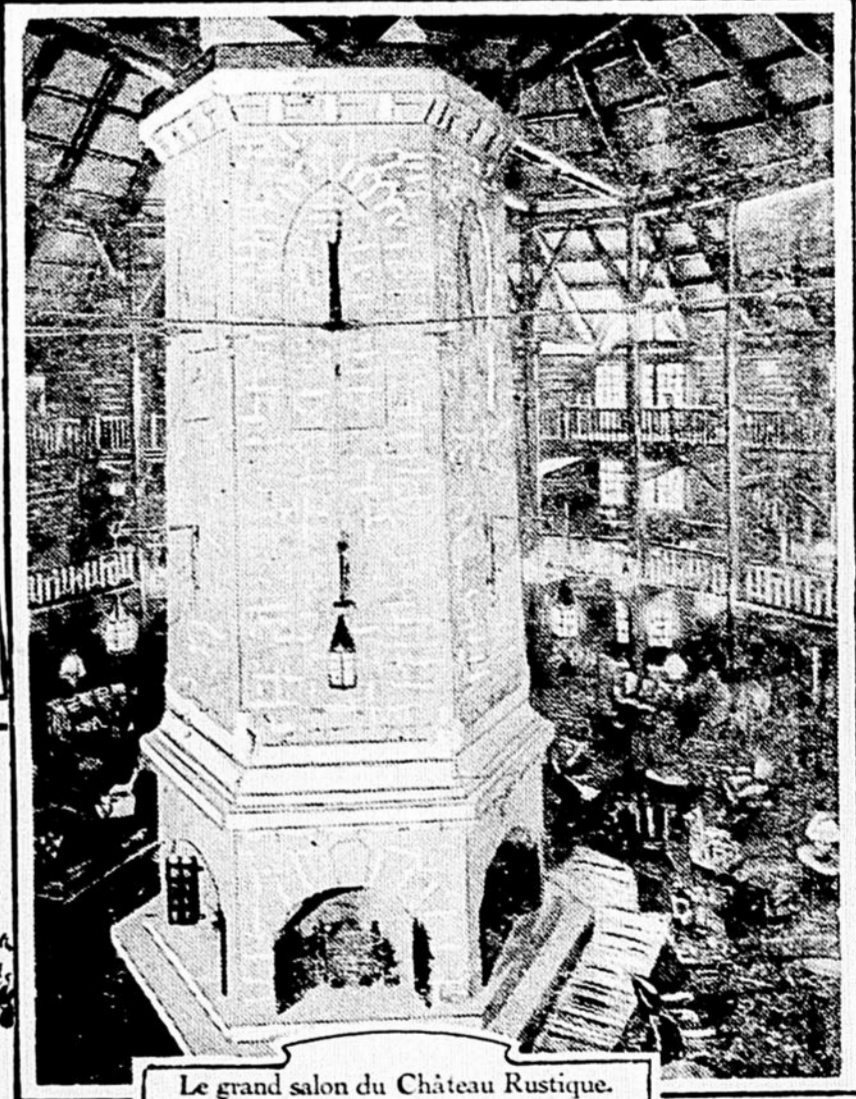
Jusqu'à cette prime était de \$15., cette augmentation a été jugée être le moyen le plus efficace pour venir en aide à nos cultivateurs qui ont à souffrir des dépravações de ces carnassiers et aussi afin de protéger notre chevreuil, orignal, etc. Les trappeurs de loups sont maintenant requis d'envoyer la peau de l'animal abattu en réclamant la prime, laquelle leur sera retournée après avoir été estampée par le gouvernement.

# UN DOMAINE HISTORIQUE OUVERT AU TOURISME

L'Hon. C. A. Dunning à la tête de Lucerne-en-Québec



Le Manoir Papineau, aujourd'hui réservé aux membres du Club Seigneurial.



Le grand salon du Château Rustique. Au centre, l'immense cheminée à six foyers.



Hall d'entrée du Club Seigneurial.

Sur le côté québécois de la rivière Ottawa, à soixante-quinze milles de Montréal et à quarante-cinq milles de la capitale fédérale, s'étend un vaste domaine de plus de 80,000 acres de superficie qui, après avoir été propriété privée pendant plus de deux siècles, va maintenant devenir une immense réserve pour les sportsmen de toutes catégories, désireux de se rapprocher de la nature et d'en goûter les charmes dans un cadre vraiment rustique. C'est la Seigneurie de la Petite Nation, ancien patrimoine de la famille Papineau qui, sous l'habile direction du Pacifico Canadien, se transforme depuis quelques mois en une espèce de parc national de luxe, que l'on connaît déjà dans toute l'Amérique du Nord sous le nom de Lucerne-en-Québec.

Cet immense domaine, couvert de forêts verdoyantes, de collines et de ravins, parsemé de lacs et coupé de cours d'eau poissonneux, a été organisé en club, dont les membres posséderont chacun un coquet chalet rustique et pourront jouir de tous les privilèges offerts par la propriété au point de vue sportif et social. L'historique Manoir de Montebello, demeure seigneuriale du tribun Louis-Joseph Papineau, sera réservé à leur usage exclusif. Mais à côté de cette antique résidence, laissée dans son état primitif, sauf certaines modifications intérieures, on a érigé, pour la commodité des touristes, une hôtellerie d'un genre unique dans cette partie du Canada; c'est le "Château Rustique", vaste construction en bois rond où l'on trouve tout le confort des plus grands hôtels urbains. Le visiteur, en outre d'une cuisine et d'un service comparables à ceux que le Pacifico Canadien offre dans ses plus beaux hôtels, peut à son gré y pratiquer ses sports préférés—tennis, golf, équitation, yachting, etc. En hiver, c'est l'endroit par excellence pour tous les sports de la neige et de la glace.

Après une période active d'organisation, durant laquelle rien n'a été épargné pour mettre la propriété en état d'assurer à ses hôtes le plus grand confort et tous les amusements possibles, Lucerne-en-Québec réalise aujourd'hui tout ce qu'avait rêvé pour elle ceux qui conçoivent le projet ambitieux de doter notre province d'une véritable villégiature. Pour conduire vers les succès cette entreprise originale, M. E. W. Beatty, président du Pacifico Canadien, a été assuré les services d'un homme dont la réputation permet toutes les espérances: c'est l'Hon. Charles A. Dunning, ancien ministre des Finances et homme d'affaires brillant, qui a assumé récemment la charge de général-général de Lucerne-en-Québec. M. Dunning s'est déjà mis à l'oeuvre avec enthousiasme et, sous son énergique direction, l'ancien domaine de Montebello connaîtra à brève échéance une vogue dont bénéficiera au point de vue touristique, toute la région des Laurentides.



# Canadien perd aux mains de Toronto, 2 a 1

## LE BLEU BLANC ROUGE EST BATTU A TORONTO PAR LE RESULTAT DE 2 A 1

(Spécial à l' "Autorité Nouvelle".)

Toronto, 4. — Le Bleu Blanc Rouge, conjointement en tête avec le Montréal dans la section canadienne de la Ligue Nationale de hockey professionnel, équipe avec laquelle il a fait partie nulle, mardi dernier, par un résultat de 1 à 1, avait une lourde tâche, hier soir, en rencontrant le club de la ville-reine, tout particulièrement sur son propre terrain.

Le Maple Leaf est redevenu le plus redoutable avec la présence de ses deux meilleurs joueurs: Primau et Conacher que des blessures avaient forcé au repos.

En blanchissant l'Américain, la semaine dernière, pour monter en troisième position, le Canadien pouvait s'attendre à une lutte très contestée et comme ce dernier ne voulait en aucune manière perdre la première position, les amateurs de la ville-reine ont donc assisté à une partie brillante et fort intéressante.

Ce qui caractérise l'équipe de Toronto, c'est son jeu scientifique et exempt de brutalité, tout le contraire des "Maroons", dont la force est le bâton, et qui font l'effet sur une patinoire d'être des mitrailleuses et non de parfaits joueurs de hockey, imbus d'un vrai esprit sportif.

La venue des "Flying Frenchmen" attire toujours une foule considérable et la joute d'hier n'a pas manqué de créer un grand enthousiasme.

Malgré la grande rivalité des deux équipes, le Canadien a toujours été en cette ville l'objet d'une réception cordiale et c'est dire que la joute a fourni aux milliers d'amateurs présents des moments de vive anxiété et de beau jeu.

Dès son apparition sur la glace, le Canadien a été l'objet d'une belle ovation et celle du club local n'a pas moins été saluée avec autant de libéralité. La rondelle mise au jeu, on vit immédiatement que les deux équipes tenaient à jouer pour remporter la victoire et le jeu fut marqué par une grande rapidité, les descentes s'effectuant avec ensemble et tenacité.

Joliat, que la sévérité du fameux arbitre Corbeau avait fait suspendre pour une partie par sa sentence de deux punitions majeures, avait repris sa place sur l'alignement et le Canadien était donc au complet.

Le célèbre "Clancy", l'ancienne étoile du Ottawa, que le club Toronto a acheté des Sénateurs à un prix plus qu'élevé n'a pas oublié ses bienfaiteurs, car il a joué une partie digne de la défense du club de la ville-reine.

Canadien et Montréal perdant, le Toronto se trouvait sur un pied d'égalité avec ces deux clubs et il convenait à l'équipe locale de ne pas perdre ce point de vue.

Il fallait donc lutter pour la première place et c'est ce que fit le "Maple Leaf".

Morenz et Joliat, du club visiteur ont été en évidence, alors que Clancy, Primeau et Conacher, pour l'équipe locale ont fort bien brillé.

Dès le début des hostilités, le Toronto se lança à l'attaque, saisissant chaque opportunité de prendre Hainsworth en défaut. La défense du Canadien eut un gros travail à arrêter l'élan des avants Blair, Baily, et Cotton que remplacèrent bientôt Jackson et Primeau, les étoiles actuelles du club de la ville-reine.

Morenz et Joliat firent des descentes merveilleuses et vinrent près de compter à plusieurs reprises, mais le clairvoyant Chabot sut se tirer d'affaires aux grands applaudissements de l'assistance, une des plus considérables depuis l'ouverture officielle de la saison en cette ville.

La rondelle voyagea indéfiniment d'un camp à l'autre, quand après quatorze minutes et 52 secondes de jeu, Jackson, s'étant emparé du disque, traversa la défense du Canadien pour aller le loger dans le filet de Hainsworth qui ne put arrêter le coup.

Cet exploit fut salué par de longs applaudissements. Cette période se termina avec l'avantage d'un point pour Toronto.

La deuxième période débuta à une allure vertigineuse, le Canadien se portant immédiatement à l'attaque pour tenter d'égaliser le score. Cécil Hart envoya sur la glace sa réserve d'avants et le jeu devint brillant et rapide.

La défense du Toronto restait, toutefois, infranchissable, Clancy et le jeune Conacher repoussant avec habileté les lancers de Morenz, Joliat et Lépine. Sylvio Mantha, cependant, s'empara de la rondelle et parvenant à déjouer Conacher, il logea le disque dans les filets de Chabot au grand étonnement de ce dernier.

Le Canadien ne devait pas être longtemps sur un pied d'égalité, car plus de trois minutes après l'exploit de Mantha, Bailey, après une course de toute beauté trompa la vigilance d'Hainsworth.

A la fin de cette période, Toronto conservait encore l'avantage d'un point.

Dans la troisième période, aucun club ne réussit à compter, et le Toronto l'emporta par 2 à 1.

### SOMMAIRE

#### Première période

1.—Toronto — Jackson ..... 14.52

#### Deuxième période

2.—Canadien — S. Mantha ..... 7.39

3.—Toronto — Bailey ..... 3.33

#### Troisième période

Aucun point.

Résultat final: Toronto, 2; Canadien 1.

## LE MONTREAL SE CLASSE PREMIER EN BATTANT LES "BRUINS" PAR 5 A 3

Après avoir vu la défaite de près, les Montreal "Maroons" ont remporté une brillante victoire sur les Boston en les battant par un "score de 5 à 3. Jusqu'à la troisième période, les "Bruins" avaient l'avantage, mais le jeu brillant de Nels Stewart et de Ward permit à l'équipe locale de remporter la victoire.

La partie a été des plus rapides et les coups sensationnels ont abondé de part et autre. Pas un joueur n'est resté inactif un seul instant et les deux gardiens de buts, Kerr, des "Maroons", et Thompson, des "Boston", ont fait des prodiges. Plusieurs autres points auraient été certainement comptés, n'eût été le jeu brillant et l'attention de ces deux joueurs. En acquérant Kerr, les "Maroons" ont acheté un joueur précieux. Quant à Thompson, inutile de parler de lui, sa réputation est bien établie dans le monde du hockey.

Ce sont les "Bruins", qui ouvrirent les hostilités et Weiland sur une passe de Hitchman, compta le premier point de la soirée, en moins de 3 minutes après les débuts de la partie. Shore, la défense des "Boston", était alors au banc. En passant, disons de suite que ce brillant joueur n'a pas perdu sa... popularité avec les amateurs. C'est incompréhensible car ce joueur est brillant, comme nous le disions au début, et il n'est pas plus rude que Siebert ou Wilcox, des "Maroons", par exemple.

Weiland venait de compter et le jeu venait de reprendre lorsque Trotter s'empara de la rondelle, réussit à déjouer la défense des visiteurs et compta à son tour. La période se termina sans qu'un autre point ne fut enregistré.

Durant cette période, qui fut la plus rude, McVicar, Wilcox et Trotter, des "Maroons", et Shore, Beattie, Galbrath et Hitchman, des "Bruins", égocèrent chacun une punition.

La deuxième période fut rapide, mais malgré tous leurs tours, les "Maroons" ne purent déjouer les tactiques des "Bruins" et ceux-ci comptèrent deux points. Chapman compta en 10 minutes et Hitchman, 6 minutes plus tard. Une seule punition fut infligée durant cette période. Hitchman égocpa.

Il y eut plusieurs montées brillantes de part et autre et les mêlées furieuses devant les buts ne manquèrent pas. Plusieurs fois, les joueurs en vinrent presque aux prises, mais le sifflet les arrêtait. Cependant, les arbitres ne crurent pas bon d'infliger de punition à part celle d'Hitchman.

Les "Maroons" s'élancèrent résolument à l'attaque dès les débuts de la dernière période. Ils jouèrent leur va-tout et cela leur rapporta puisqu'ils comptèrent quatre points.

C'est Jimmy Ward qui compta le premier, en 3 minutes. Stewart renouvela l'exploit en 5 minutes et 30 et 15 secondes plus tard. Ward compta pour la seconde fois de la soirée et incidemment le cinquième point en faveur de son équipe. Les "Maroons" remportait la victoire par deux points et prenait la tête de la Ligue canadienne. Il ne restait plus qu'une minute et 30 secondes avant la fin de la partie quand Ward compta ce dernier point.

### SOMMAIRE

#### Première période

1.—Weiland — Boston ..... 3.00

2.—Trotter — Montréal ..... 4.00

#### Deuxième période

3.—Chapman — Boston ..... 10.00

4.—Hitchman — Boston ..... 16.00

#### Troisième période

5.—Ward — Montréal ..... 3.00

6.—Stewart — Montréal ..... 5.30

7.—Stewart — Montréal ..... 5.45

8.—Ward — Montréal ..... 18.30

### ALIGNEMENT DES EQUIPES

#### MONTREAL

Kerr  
Conacher  
Wilcox  
Stewart  
Siebert  
H. Smith

#### BOSTON

Thompson  
Shore  
Hitchman  
Weiland  
Clapper  
Gainor

Substituts du Montréal: — E. Roche, D. Roche, Trotter, Boucher, McVicar, Phillips, Gallagher, Haynes, Huggins.

Substituts du Boston: — Galbrath, Owen, Oliver, Pratt, Chapman, Harris, Beattie, Barry.

### ALIGNEMENT DES EQUIPES

#### TORONTO

Chabot  
Day  
Clancy  
Blair  
Baily  
Cotton

#### CANADIENS

Hainsworth  
Burke  
S Mantha  
Morenz  
Gagnon  
Joliat

Substituts du Toronto: — Primeau, Conacher, Jackson, Jenkins, Horner.

Canadiens: — Lépine, Laroche, Wasnie, Mondou, Rivers, Leduc, McCaffrey, Pusie, Mantha.

## OTTAWA NE TRIOMPHE DU PHILADELPHIE QU'APRES UNE PARTIE CONTESTEE

(Spécial à l' "Autorité Nouvelle".)

Philadelphie, 4. — Deux clubs que la guigne poursuit depuis le commencement de la saison du hockey professionnel de la Ligue Nationale ont été mis en présence, hier soir, l'Ottawa, n'ayant que quatre parties gagnées et le Philadelphie, une sur dix-huit jouées.

Les Sénateurs avaient toutefois le bon espoir de venir à bout facilement du club local et cette ferme conviction les détermina à prendre les choses en philosophie.

Bien que cette joute n'eût aucun effet sur le classement respectif des deux équipes, puisqu'elles occupent toutes deux la dernière position dans leurs sections, elle n'en fut pas moins excitante et intéressante au possible. Le Philadelphie est composée d'une équipe recrutée de joueurs plutôt sans expérience, alors que les Sénateurs possèdent des vétérans qui ont fait leur marque dans le domaine du hockey.

Néanmoins, les "Quakers" ont mené rondement la joute et ont prouvé aux Sénateurs qu'ils avaient de l'étoffe.

Si la confiance est stimulatrice, le courage n'est pas moins reconfortant et les Sénateurs se sont vite aperçus que les "Quakers" n'étaient pas des joueurs à s'en laisser imposer.

Il ne fallut à l'Ottawa qu'une minute et 50 secondes de jeu pour compter le premier point et ce fut Finnigan qui eut le crédit de ce premier exploit.

Quelque deux minutes après, Howe, du Philadelphie, égalait le résultat, ce qui donna au jeu encore plus d'ardeur.

Le jeu reprit avec frénésie, Ottawa se portant constamment à l'attaque et bombardant avec ensemble les buts de Cude. Lamb réussit après une belle descente à enregistrer pour le club visiteur.

La lutte se continua avec autant d'efforts et Milks, des "Quakers", avant la fin de la période portait l'actif de son club à un autre point.

Les deux équipes quittèrent la glace avec l'avantage de deux points chacune.

La deuxième période fut fertile en incidents, en descentes et en stratégies de tous genres.

Les deux équipes tentèrent tous les efforts de prendre l'avantage sans pouvoir compter et à la fin des quarante minutes de jeu, le résultat resta le même, soit deux points en faveur de chaque club.

Dans la troisième période, Ottawa et Philadelphie comptèrent chacun un point, Kilrea enregistrant pour les Sénateurs et Milks pour les "Quakers", ce qui détermina une période supplémentaire, chaque équipe ayant trois points.

Dans la période supplémentaire, Ottawa compta 2 points et les "Quakers" un, ce qui donna la victoire à Ottawa par 5 à 4.

### Première période

1.—Ottawa — Finnigan ..... 1.50  
2.—Philadelphie — Howe-Kilrea ..... 3.51  
3.—Ottawa — Lamb-Bourgeault ..... 11.56  
4.—Philadelphie — Milks-Kilrea ..... 7.00

### Deuxième période

Aucun point.

### Troisième période

5.—Ottawa — Kilrea ..... 15.57  
6.—Philadelphie — Milks ..... 4.15

### Période supplémentaire

7.—Ottawa — Kilrea ..... 9.15  
8.—Ottawa — Lamb ..... 9.10  
9.—Philadelphie — Lyon ..... 9.26

### ALIGNEMENT DES EQUIPES

#### PHILADELPHIA

Cude  
Shields  
Coulson  
Milks  
Howe  
Kilrea

#### OTTAWA

Connell  
A. Smith  
Art. Smith  
Lamb  
Kilrea  
Finnigan

Substituts du Philadelphie: — Lyon, Jarvis, Hutton, Loyrey, Drury, McKinnon, Barton, McCalmon.

Substituts du Ottawa: — Touney, Cox, Starr, Gagné, Grosvenor, Bourgeault.

## Hockey d'ici samedi, le 10

Les joutes de hockey, aujourd'hui et toute la semaine prochaine dans différentes ligues:

### AUJOURD'HUI

#### LIGUE MONT-ROYAL

Champêtre vs C. P. Verdun.  
S.-Michael vs LaFontaine.

#### LIGUE NATIONALE

Philadelphie vs American.  
Detroit vs Chicago.

#### LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo vs Detroit.  
Windsor vs Syracuse.

#### LIGUE CAN. AMERICAINE

Philadelphie vs New Haven.

#### LUNDI 6 JANVIER

#### GROUPE SENIOR

Victoria vs McGill.  
M. A. A. A. vs Columbus.

#### MARDI 6 JANVIER

#### LIGUE NATIONALE

Montréal vs Rangers.  
Detroit vs Canadien.  
Toronto vs Ottawa.  
Chicago vs Boston.

#### LIGUE INTERNATIONALE

Cleveland vs Detroit.  
Pittsburgh vs Windsor.

## LOUIS THORAVAL EST LE DERNIER INSCRIT POUR CE MARATHON

Louis Thoraval un coureur de Montréal, qui fut un des héros de la course de 500 milles à relais l'été dernier a décidé que le courage et l'endurance dont il fit preuve et qui le mirent en évidence dans cette grande course, lui donnaient des chances dans le marathon de raquettes Usher's Green Stripe pour le championnat du monde et une bourse de \$4,000, qui aura lieu de Québec à Montréal au commencement de février, et il a définitivement décidé de s'inscrire portant le total des entrées à neuf.

Thoraval avait Jean-Baptiste Chouinard comme compagnon l'été dernier mais ce dernier ne tarda pas à se faire disqualifier. Il était à peine rendu sur le Pont de Montréal qu'il se vit rayer de la liste des concurrents. L'on crut alors que cette équipe serait hors de concours, mais Thoraval plein de courage refusa d'abandonner et continua seul, courant les cinquante milles qui séparent Montréal de Granby sans compagnon. A Granby, il trouva un autre compagnon dans la personne de Dick Lepage, dont le partenaire, Tom Fig, avait abandonné. Ces deux coureurs se rendirent jusqu'à Sherbrooke où Lesage décida à son tour d'abandonner et Thoraval se vit de nouveau sans compagnon. Sans se décourager, il entreprit seul

l'étape de Sherbrooke-Victoriaville. Craignant que le surcroît de fatigue lui soit dommageable, il reçut l'ordre de discontinuer, ce qu'il fit à contre coeur. Thoraval n'a jamais pris part à des courses de raquettes mais il s'entraîne depuis longtemps et croit les avoir maîtrisées. Il sera un homme dangereux avec le courage et l'endurance dont il a fait preuve. Voici la liste complète des inscrits à date: 1—Arthur Newton, Afrique Sud. 2—Fred Desroches, Montréal. 3—Jos. Bourassa, Trois-Rivières. 4—Tancredi Fortin, Montréal. 5—Omer Ouellette, Montréal. 6—Rnoul Forget, Longueuil. 7—Edouard Fabre, Montréal. 8—René Normandin, Montréal. 9—Louis Thoraval. La finale du concours de beauté qui décidera de la reine du marathon qui présidera aux réceptions durant la course, se fera le 5 janvier. La première élimination a résulté en une égalité entre Mlles Pauline Gauthier et Germaine d'Arcy. Pour décider de ces deux jeunes filles, les juges seront un artiste canadien en vue, un médecin et un expert en anglais et en français qui décidera sur les qualifications des deux jeunes filles. Le jugement final sera rendu à huis clos, les juges et les concurrentes seulement étant présents.

### C. P. VERDUN

#### CONTRE CHAMPETRE

Le S.-Michael tentera de déloger le S.-François-Xavier de la deuxième position lorsqu'il rencontrera le Lafontaine, le leader actuel de la Ligue Mont-Royal, cet après-midi, à l'Aréna. Voici l'ordre du programme de demain:

A 2.15—C. P. Verdun vs. Champêtre. 3.45 — Lafontaine vs. St. Michael. Arbitres: Léo Heffernan et Ed. Le gérant DeBonville, du Lafontaine a prouvé ses ressources en dirigeant un jeu parfait de défense contre le S.-François dimanche dernier. Il a en mains le meilleur scoreur du circuit dans Jimmy Thomson, l'une des plus solides défenses

## LA POSITION DES CLUBS

### SECTION CANADIENNE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Montréal	19	10	6	3	42	39	23
Canadien	17	9	5	3	48	40	21
Toronto	18	9	6	3	40	38	21
American	18	6	6	6	28	27	18
Ottawa	18	5	13	1	37	58	11

### SECTION AMERICAINE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Boston	19	12	5	2	63	41	26
Chicago	17	10	5	2	44	26	22
Rangers	19	8	7	4	50	42	20
Detroit	17	7	7	3	44	35	18
Philadelphie	19	1	17	1	30	80	3

#### LIGUE CAN. AMERICAINE

Boston vs Philadelphie.

MERCREDI, 7 JANVIER

#### LIGUE INTERNATIONALE

Pittsburgh vs London.

#### LIGUE CAN. AMERICAINE

New Haven vs Providence.

JEUDI, 8 JANVIER

Montréal vs Toronto.

Canadien vs American.

Rangers vs Detroit.

Boston vs Ottawa.

Chicago vs Philadelphie.

VENDEDI, 9 JANVIER

#### LIGUE DES BANQUES

Montréal vs Can. National.

Royale vs Banques Unies.

#### LIGUE INTERNATIONALE

Cleveland vs Windsor.

SAMEDI, 10 JANVIER

#### LIGUE NATIONALE

Montréal vs Philadelphie.

Toronto vs Canadien.

#### LIGUE INTERNATIONALE

Syracuse vs Cleveland.

Detroit vs Buffalo.

#### LIGUE CAN. AMERICAINE

Philadelphie vs Boston.

New Haven vs Springfield.

## AU PARC LAFONTAINE

Les fervents de la vitesse sur patins auront l'occasion cet après-midi d'assister à une série de courses au Parc Lafontaine sous les auspices de l'Association Sportive du Parc Lafontaine, dont M. E.-A. Saucier est le président. Tous les patineurs et patineuses ont pratiqué ferme cette semaine en vue de se faire valoir devant les autorités du patin pour pouvoir au cours du mois prochain aller représenter Montréal dans les championnats du Canada qui se disputent à Ottawa. Les courses d'aujourd'hui seront pour toutes les catégories. Les juniors et les seniors des deux sexes auront l'avantage de montrer leurs qualités. Pour encourager les débutants, toutes ces courses se feront par handicap.